

LIBERTÉ, ÉGALITÉ

NOUVELLES POLITIQUES  
NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.Du VENDREDI 30 Août 1793, 1<sup>an</sup> 2<sup>e</sup>. de la République.

Le prix excessif du papier & celui de la main-d'œuvre, occasionné par le renchérissement des denrées, nous forcent à augmenter de 6 livres par an l'abonnement de ce Journal : ainsi, à commencer du premier Septembre, le prix de la souscription sera de 42 liv. par an, de 21 liv. pour six mois, & de 12 liv. pour trois mois.

Le Bureau des *Nouvelles Politiques*, &c. Feuille qui paroît tous les jours, est établi rue Saint-Honoré, vis-à-vis l'ancien Hôtel de Noailles, n<sup>o</sup>. 1499, près les Jacobins. Les lettres d'envoi doivent être adressées au citoyen FONTANILLE, Directeur du Bureau, & non à d'autres. L'abonnement doit commencer le premier d'un mois, & on ne reçoit point de lettres non-franchies.

## POLOGNE.

*De Varsovie. le 4 août.*

LE traité conclu entre l'ambassadeur de Russie d'une part, & la délégation polonoise de l'autre, fut soumis à la sanction de la diète dans la séance du 27 juillet, qui se tint à huit clos. Le maréchal de la diète y fit entrevoir l'impossibilité de résister à aucune des volontés de la Russie, d'après l'état des affaires politiques & la triste situation de la patrie. Le roi prit ensuite la parole & dit :

« Sommé de donner mon avis, je dis tout ce que l'amour le plus sincère de la patrie m'a pu inspirer, & je répète encore dans ce moment tout ce que ma conscience m'ordonne. J'ai devant les yeux les devoirs de chaque citoyen, de chaque député, & encore plus ceux d'un roi; tous me prouvent que le partage de la Pologne n'est fondé sur aucun autre droit que sur la violence; & comme je l'ai déjà dit, je n'ai donné mon adhésion à la confédération de Targowitz, que dans l'espoir de conserver l'intégrité de la patrie, & me fondant sur la déclaration de l'impératrice, que le pays ne seroit pas partagé. Nous voyons notre pays envahi par des armées étrangères; Grodno est cerné, & le lieu de nos délibérations est assiégé. Personne n'a la permission de remuer; & quelles sont nos forces pour braver ce despotisme? Les états de la diète n'ignorent pas que si nous voulions en appeler pour notre défense aux puissances étrangères, il faudroit au moins en avoir des réponses, & avant tout, être persuadés que les puissances co-partageantes voudroient bien le permettre. Il faut que vous considériez le malheur suspendu sur notre patrie, assez grand pour qu'aucun individu puisse y échapper ».

Il termina son discours par conseiller d'inviter MM. les chanceliers de se transporter chez M. l'ambassadeur, au nom de toute la diète, pour le prier de faire passer ce traité à S. M. I. en attendant que l'on pût avoir la réponse des cours étrangers.

Après une longue & bruyante discussion sur la communication à faire aux ministres étrangers du traité & des deux notes de Sigwers, les chanceliers rentrèrent dans la salle

pour annoncer que, malgré toutes les observations & instances faites par ordre des états de la diète à l'ambassadeur russe, celui-ci avoit déclaré ne pouvoir changer en rien la résolution exprimée dans la note, ayant reçu sur cet objet des ordres de sa cour par trois couriers consécutifs.

Un grand nombre protestèrent courageusement contre ces attentats, & jurèrent de périr, plutôt que de donner leur consentement au partage de leur patrie. Ceux qui se font le plus distingués, sont : Skarzynski, Galezowski, Mikoski.

Enfin, le roi reprenant la parole, dit :

« Dans mon premier discours d'aujourd'hui, j'ai conseillé ce que m'inspiroit l'amour de ma patrie. Les états ont daigné, d'après mon conseil, recommander aux chanceliers de se rendre personnellement chez l'ambassadeur russe, non pas au nom de la délégation, mais au nom des états de la diète, pour porter nos réclamations à l'impératrice. Mon but étoit de profiter des bonnes qualités de cette souveraine, qui auroit pu changer notre sort. Le retour des chanceliers nous annonce une triste nouvelle. J'ai entendu beaucoup de voix, les unes réclamant mon avis, les autres proposant tout ce que leurs vertus civiques leur inspiroient; je crois qu'il est de mon devoir d'exprimer ma façon de penser sur les circonstances présentes.

« Ce que nous faisons aujourd'hui n'étant que l'effet de la violence manifeste & de l'impossibilité d'y résister, ne servira jamais à consoler l'œuvre, & ne pourra même inculper aucun des coopérateurs.

« J'ai déjà annoncé dans la diète que je n'accéderois jamais au partage du pays; je n'y accède pas : mais forcé par les malheurs évidens de notre situation, je suis d'avis de constater l'état de violence & de despotisme, & de déclarer que tout ce qui s'est passé en a été l'effet, & je demande sur cette déclaration l'approbation du sénat ».

On vit aux voix la proposition du nonce Lombarzewky, qui tendoit à composer, de manière ou d'autre, avec l'ambassadeur russe, en constatant de la violence.

Elle passa à la majorité de 74 contre 20.

Il n'y eut dans toute cette délibération que cinq sénateurs

seurs, ce qui prouve que la diete a été illégale dans toutes les formes.

### S U I S S E .

*De Zurich, le 2 août.*

La question de savoir si l'on reconnoît formellement la France comme république, agitée dans la dernière diete des états helvétiques de Frauenfeld, a été ajournée à la diete de l'année prochaine. Pour cette fois la décision eût très-probablement été négative, vu que les cantons catholiques sont dans ce moment mal affectonnés à la France.

Dans les cantons catholiques, on leve deux nouveaux régimens pour l'Espagne & le Piémont. L'ambassadeur de France a porté des plaintes à ces sujet, & déclaré que cette mesure seroit regardée comme une lésion de la neutralité. Les cantons, dans leur réponse, disent, « que dans des tems plus reculés, & notamment sous le regne de Louis XIV, il avoit toujours été permis aux Suisses de fournir de nouvelles troupes belligerantes, lors même qu'il n'existoit point de traité à ce sujet ». La mauvaise volonté pour les François perçut dans cette réponse.

Les officiers du régiment de Zurich, ci-devant au service de France, ont reçu la semaine dernière les pensions qui leur avoient été allouées dans les traités, en especes sonnantes, sans qu'on ait exigé d'eux de les dépenser en France.

### F R A N C E .

#### DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES ORIENTALES.

*De Perpignan, le 6 août.*

Après l'invasion de Prades, l'ennemi s'étoit porté en force sur Villefranche (1). Le feu commença le 4 du courant, à dix heures du matin, & cessa sur les dix heures du soir. Alors arriva un trompette envoyé par le général espagnol, don Crespo. Il est très-bien accueilli par le commandant & les habitans. Il reste chez le premier & en conférence secrète avec lui jusqu'à neuf heures. A minuit, les portes de Villefranche s'ouvrirent devant l'armée espagnole. Les ennemis marchent au même instant vers le fort qui ne peut opposer de résistance. Les braves vétérans, restés à leurs postes avec quelques canoniers, sont forcés de se rendre & faits prisonniers de guerre. Les volontaires du 3<sup>e</sup> bataillon du Lot étoient détachés sur les hauteurs avec deux piéces de canon, & avoient pris une position avantageuse. Ils ignoroient la traitreuse reddition de la place confiée à leur défense. Le lendemain, de grand matin, manquant de munitions & de vivres, ils envoient une ordonnance à la ville pour en réclamer; ils apprennent que Villefranche est occupé par les Espagnols. Un officier & un volontaire se portent au même instant vers le fort, & sont surpris par les avant-postes ennemis: le volontaire s'évade heureusement; mais l'officier est fait prisonnier & conduit dans les prisons du fort. Les braves soldats du Lot, se voyant alors sans défense, & avertis que l'ennemi Pons, à la tête de quinze cents hommes, se disposoit à les attaquer, sont forcés de penser à la retraite; ils veulent traîner leur artillerie, mais ils ne peuvent employer le moyen impuissant de leurs bras: ils sont réduits à la cruelle nécessité de tout abandonner à l'ennemi, & parviennent enfin à Campoussi, d'où ils se hâtent de partir pour aller joindre leurs freres d'armes au camp de Montalba. A midi, les prisonniers françois sont transférés à Prades. Ils entourent le char triomphal du conquérant espagnol. Les deux commandans de la ville & du fort, avec leur adjudant, les accompagnent, & entrent avec Crespo dans Villefranche.

(1) Voyez notre numéro du 17.

*Du 11 août.* — Depuis la prise de Villefranche, les ennemis ont marché vers le Montlibre: les deux divisions de l'armée espagnole, savoir, celle qui occupe Villefranche, & celle qui étoit dans la Cerdagne, doivent agir de concert sur cette citadelle, qui est défendue par de braves républicains. Le général Crespo attend les munitions nécessaires pour le siège: la garnison a fait une sortie si heureuse sur les Espagnols campés à Perches qu'elle les a mis en déroute: cette sortie s'étoit exécutée d'abord malgré l'ordre du commandant, par une partie de la garnison: pour décider la victoire, on l'a appuyé par d'autres troupes, & le bruit court qu'au retour le chef a été l'objet d'une vengeance terrible. — Toutes les communes envahies sont mises à contribution par le général Crespo; le village de Néfiac est ruiné de fond en comble; il n'a été épargné; c'est la garnison de Miélas qui a porté tout les ravages....

#### DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

*De Cassel, le 25 août.*

Nos forces ici deviennent considérables; nous avons de l'artillerie volante, & on se prépare à former un camp de 25 mille hommes; on a laissé 30 mille hommes à W. rimbou & à Ekelsbeck: il y a lieu de croire qu'ils ont été attaqués hier, mais on ne fait pas le détail de cette dernière affaire. Il paroît que les ennemis vouloient envoyer des troupes à Watten pour se rendre maîtres de la navigation des canaux, mais il doit partir aujourd'hui 2 mille hommes d'ici qui les préviendront, & pourront défendre ce poste essentiel. Si nos troupes ont tenu hier à Wormhout & à Ekelsbeck, Watten sera garanti avec les forces qui doivent s'y rendre.

Une partie de nos troupes du camp de Gyvelde s'étant retirée aux forts Louis & François près de Bergues, on a fait passer des provisions & munitions de Gravelines dans ces deux forts; ce qui prouve que l'ennemi ne forme qu'un demi-cercle devant Bergues en avant de l'inondation, & un quart de cercle devant Dunkerque du côté de Rozendal.

*De Paris, le 30 août.*

Le citoyen Depons, résident de la république françoise à Dantzick, a été arrêté; on lui a donné une garde, & ses papiers scellés ont été mis sur ses papiers.

On dit que le député Rovere s'est tué près d'Avignon de peur de tomber entre les mains des Marseillois.

Les députés auprès de l'armée des Pyrénées-Orientales ont destitué le général Nuce, commandant dans l'Arriège; il a reçu ordre de se rendre à Cahors. Le général Puygarron prendra le commandement en chef de l'armée des Pyrénées; & le général Dagobert aura sous ses ordres toutes les forces de la république depuis Olette jusqu'à la Garonne.

Le ci-devant marquis de Rouffignac, d'Angoulême, commandant une avant-garde de 200 Espagnols, a été fait prisonnier; on le conduit à Paris, où il sera traduit devant le tribunal révolutionnaire.

Il est important pour l'histoire de recueillir les événemens & de rapporter les faits relatifs à l'instruction du procès du jugement de Custine. Ce général, après avoir entendu sa sentence de mort, entra dans le griff, se jeta à genoux, & resta dans cette attitude religieuse pendant deux heures, pour implorer le secours & la protection du ciel; il pria son confesseur de passer la nuit avec lui; il écrivit une lettre à son fils, dans laquelle, après lui avoir fait les adieux d'un pere prêt à mourir, il l'exhortoit de se rappeler de sa mémoire dans les beaux jours de la république & de faire tout ce qui dépendroit de lui pour le rétablir

dans l'esprit de la loi. Il fut conduit au gibet de la religion, & il lui lisoit quelque chose qui portoit une reddition le peuple qui attendris & quel le ciel. Son corps fut les scellés mis dans un coffre en lui place où avoit été les rois ».

La belle-fille Pélagie.

On lit dans la suivante:

« Des lettres à l'armée du Rhin victoires: Mon de combats, avo l'espace que les vu les vignes & Cependant les le disent rien de traire de Wiffen sur trois colonnes nombre, s'est re d'une affaire que nemi a occupé l'contes de nos r'aveugles, ou ve » Dans l'affai tué par un prison la précaution de

Les syndics & informant les in Constitution, cap été pris par le

C o

Un grand nor la difficulté de charbon. Le cor de lui faire un butions, & a r contre Leges & leur conduite trouve inculpé de-vie; & l'on donnoit au petit l'observation fai nombre des me m'iaistration, n rentes parties, huit adjoints à l' auront les m qu'ils seront p le corps muni dredi.

Les sections a bien mérité soit accordé un

dans l'esprit de la nation pour laquelle il meurt innocent. Il fut conduit au supplice, ayant auprès de lui un ministre de la religion, armé d'un crucifix qu'il lui faisoit embrasser; il lui lisoit quelques passages d'un livre de piété: Cuffine portoit une redingote nationale; il regardoit avec sensibilité le peuple qui applaudissoit à son supplice: ses yeux attendris & quelquefois mouillés de larmes se fixoient vers le ciel. Son confesseur a été arrêté & conduit à l'Abbaye, les scellés mis sur ses papiers. On l'accuse d'avoir consolé Cuffine en lui disant, « qu'il étoit heureux de mourir à la place où avoit été sacrifié le meilleur & le plus juste de tous les rois ».

La belle-fille de Cuffine a été arrêtée & conduite à Sainte-Pélagie.

On lit dans le *Journal de la Montagne*, l'extrait de la lettre suivante:

« Des lettres des commissaires de la convention nationale à l'armée du Rhin nous avoient annoncé des batailles & des victoires: selon eux, l'armée républicaine, après trois jours de combats, avoit repoussé l'ennemi à deux lieues; & dans l'espace que les représentans avoient parcouru, ils avoient vu les vignes & les chemins couverts de cadavres hongrois. Cependant les lettres de Strasbourg & de Wissembourg ne disent rien de ces prétendues victoires: on écrit au contraire de Wissembourg, que, le 20, l'ennemi s'est avancé sur trois colonnes; que notre avant-garde, bien inférieure en nombre, s'est repliée sur le corps de l'armée, & qu'à la suite d'une affaire qui s'est engagée du côté de Lauterbourg, l'ennemi a occupé la forêt de Bienwald. Que signifient tous ces contes de nos représentans auprès de nos armées? Sont-ils aveugles, ou veulent-ils nous tromper?

» Dans l'affaire de Lauterbourg, le général Jhler a été tué par un prisonnier qu'il avoit fait, & qu'il n'avoit pas eu la précaution de défarmer ».

Les syndics & directeur de la nouvelle compagnie des Indes informent les intéressés à ladite société, que leur vaisseau *la Constitution*, capitaine *Gantheaume*, revenant de la Chine, a été pris par le vaisseau anglais *le Léopard*.

#### COMMUNE DE PARIS.

Du 28 août.

Un grand nombre de citoyens & de citoyennes ont exposé la difficulté de l'approvisionnement & de la distribution du charbon. Le conseil a chargé l'administration des subsistances de lui faire un rapport sur les moyens d'accélérer ces distributions, & a renvoyé à la police les dénonciations faites contre *Leges* & *Lebeuf*, deux de ses membres, quant à leur conduite dans le service du Temple: le premier se trouve inculpé relativement à la fourniture des vins & eaux-de-vie; & l'on prétend que le second s'est plaint de ce qu'on donnoit au petit Capet une éducation trop républicaine. — Sur l'observation faite par les administrateurs de police, que le nombre des membres actuellement en exercice dans cette administration, n'est pas suffisant pour en remplir les différentes parties, le conseil a arrêté, 1°. qu'il seroit nommé huit adjoints à l'administration de police; 2°. que ces adjoints auroient les mêmes pouvoirs que ces administrateurs; 3°. qu'ils seroient pris indistinctement dans le conseil & dans le corps municipal; 4°. que leur nomination se fera vendredi.

Les sections du Mail & Poissonniere ont déclaré que Pache a bien mérité des citoyens de Paris; elles demandent qu'il soit accordé une indemnité plus forte que celle de 40 sous

aux citoyens qui protégeroient les subsistances dans le département.

#### CONVENTION NATIONALE.

(Présidence du citoyen Robespierre.)

Supplément à la séance du mercredi 28 août.

Bazire, au nom du comité de sûreté générale, fait un rapport tendant à montrer que la police qui, dans ce tems de crise, devoit redoubler d'ordre & d'activité, se relâche cependant d'une manière sensible dans les parties de la république. — Sur la proposition du rapporteur, la convention nationale déclare que la France sera considérée comme étant en révolution, jusqu'à ce que son indépendance soit reconnue.

Séance du jeudi 29 août.

La commune de St-Thonans, accusée d'avoir voté contre l'acte constitutionnel, & d'avoir réclamé la royauté & le clergé, envoie un procès-verbal, d'où il résulte qu'elle est à la hauteur de la république, & qu'elle a accepté la constitution: elle demande le rapport du décret qui l'a signalée comme un repaire d'aristocratie. — Gossuin ne pense pas que l'on doive rapporter le décret, parce que le procès-verbal de l'assemblée primaire, dont la commune de Saint-Thonans fait partie, mérite plus de croyance que celui d'une assemblée particulière de commune, tenue après le décret rendu. Lacroix représente que cette commune ayant reconnu son égarement, il seroit convenable de lui tenir compte de son repentir. — La convention décrète que les deux procès-verbaux, de l'assemblée primaire & de la commune, seront imprimés dans le bulletin.

Les administrateurs du département de la Vendée envoient copie d'une proclamation qu'ils ont publiée. Cet ouvrage est un dernier avertissement fraternel aux malheureuses victimes du fanatisme, qui cependant commencent à secouer le joug des préjugés, & dont les chefs fuient aujourd'hui devant les armées victorieuses de la république.

Les communes des environs d'Arras se lèvent en masse: le 26, il y avoit déjà 4 mille hommes arrivés à Douai. Cette nouvelle est transmise par les représentans-députés à Arras.

Les représentans près l'armée des Alpes écrivent à la convention une dépêche datée du camp sous Lyon, le 25 août: voici la substance de cette pièce:

Le 22 de ce mois, on a commencé à bombarder la ville de Lyon; l'incendie s'est manifesté d'abord d'une manière terrible vers le quartier de la porte Saint-Clair & vers le quai de la Saône. La nuit du 24 au 25, le bombardement a continué: les maisons de Bellecour, du port du Temple, de la rue de l'Arseuil, de la rue M.oière, de la rue Tupin, ont été presque entièrement consumées; des magasins immenses sont devenus la proie des flammes: la perte des deux nuits est évaluée à près de 200 millions. Vers la Croix-Roussé, deux redoutes lyonnaises ont été emportées par nos troupes qui ont bravé, dans cette action, une grêle de balles & de boulets, & qui en sont venues même à croiser la bayonnette avec les rebelles. Nous avons perdu là 26 hommes: on a trouvé les redoutes jonchées de morts, dont les deux tiers ont paru être des prêtres... Le feu a été suspendu le 25 au matin; l'après-midi Dubois-Crancé & Gauthier, représentans du peuple, ont envoyé un trompette aux Lyonnais, quoiqu'en eut arboré sur les clochers de la ville un drapeau noir en signe de persistance: ce trompette étoit porteur d'une proclamation dans laquelle on observe aux Lyonnais qu'ils ont voulu tout le mal qui leur arrive; mais on leur expose en même-tems qu'ils peuvent encore recourir à l'indulgence nationale, qu'ils ne trouveront de salut qu'en

dans le repentir; qu'ils ne peuvent plus compter sur les Piémontais arrêtés dans la Tarantaise & dans la Maurienne; qu'ils ne doivent rien attendre des Marseillois repoussés par l'armée de la république commandée par le général Carteaux, & que cette armée est déjà dans la ville d'Aix. « Citoyens égarés, ajoutent les représentans, la patrie vous tend encore les bras; ouvrez-nous vos portes: si vos chefs ne sont qu'égarés comme vous, ils obtiendront leur pardon; mais s'ils sont des conspirateurs, voudriez-vous suspendre leur juste châtement! Vous aimez la liberté, vous avez juré, dites-vous, la république une & indivisible & le maintien de l'acte constitutionnel; eh bien! ne perdez donc pas plus long-temps dans une rébellion aux loix que vous reconnoissez; remettez-vous à vos braves frères, & volez avec eux à la défense des frontières».

Le citoyen envoyé par Kellermann pour apporter ces dépêches, est admis à la barre: il dit que la proclamation des représentans-députés a fait beaucoup d'impression sur le peuple de Lyon, qu'il s'est soulevé & a demandé à s'assembler; mais que la commission dite populaire a soutenu son crédit, en faisant massacrer ou jeter dans des caves, ceux qui manifestent des sentimens pacifiques; des femmes qui, placées aux hauts des toits, demandoient au ciel vengeance de tant d'atrocités, ont été fusillées. — Le citoyen ajoute que bientôt plus des Piémontais seront battus; que les Marseillois n'opposent plus qu'une faible résistance, & que sous peu de jours, l'armée de la république entrera dans Lyon.

Une lettre du Mont-Blanc annonce qu'à la première nouvelle de l'invasion des Piémontais, les citoyens des villes de Carouge & d'Ancey ont pris les armes pour le repousser.

Le gé. ét. Brunet, destitué du commandement de l'armée d'Italie, est mandé à la barre, écrit qu'il est prêt à comparoître: on le renvoie au comité de sûreté générale.

Un citoyen, député par la commune & le district de Saint-Quentin, présente le tableau des brigandages auxquels se livrent les scélérats de la Prusse & de l'Autriche; l'ennemi pille tout, il incendie les moissons; les 25 & 26 de ce mois il s'est avancé jusqu'à deux lieues de Saint-Quentin; & cependant cette ville n'a ni assez de subsistances, ni assez de munitions, ni assez de moyens pour s'en procurer; elle demande un secours provisoire de 200 mille livres. — La convention décrète que les administrateurs de Saint-Quentin rendront compte de ce qu'ils ont dû faire pour la sûreté & l'approvisionnement de cette place.

Sur la motion de St-André, l'on rend un décret qui traduit devant le tribunal révolutionnaire les citoyens Gigaut, chargé des approvisionnemens des armées de la Moselle; Damas, payeur général, & Petit-Jean, commissaire des guerres.

Billaud-Varennes fait quelques observations sur la trahison qui a opéré la levée du camp de César; il dit que, dans les tems où l'on publioit que 10 mille hommes étoient à Cassel, il n'y avoit que 1500 hommes dans cette place; il ajoute que les états-majors sont composés en grande partie de lâches & d'intrigans, & que l'armée n'a plus confiance dans la plupart de ses chefs: Billaud, qui a visité l'espace qu'occupe l'armée du Nord, garantit la vérité de ses assertions; il demande que la réquisition de guerriers, prise par le décret dans la classe des citoyens âgés de 18 à 25 ans, soit prise dans celle de 20 à 30; qu'il soit enjoint au ministre de la guerre d'envoyer aux armées les troupes réglées & les dépôts qui se trouvent dans l'intérieur de la république; que les régimens de cavalerie, pour favoriser les

réunions des dépôts & fuir les états-majors, aient chacun un escadron de plus; que l'on fasse rendre compte à la municipalité de Paris de l'exécution de la loi qui ordonne la vente de tous les chevaux de selle, de trait, de cabriolets & de voitures qui ne servent point à l'agriculture; & qu'une commission spéciale soit nommée pour surveiller le comité exécutif provisoire.

Gaillon appuie vivement ces propositions, qui excitent d'assez longs débats: Robespierre & Danton combattent la dernière comme inutile, à moins que l'on ne veuille anéantir le comité de salut public, qui a déjà rendu de si grands services à la patrie; & comme dangereuse, en ce que le comité exécutif, qu'il importe de ne pas avilir, quoiqu'il ne soit que provisoire, devrait nécessairement succomber sous la double pression des deux comités, ou tirer trop d'avantage de la rivalité possible de ces deux corps.

La question est renvoyée au comité de salut public; & sur la rédaction de Lacroix, la convention décrète que tous les propriétaires de chevaux non employés à l'agriculture, seront tenus de faire leurs déclarations à leurs municipalités respectives, qui feront marquer ces chevaux, & en enverront les états au comité exécutif: il est décrété en outre que les troupes à cheval, qui ne sont pas organisées encore, iront remplir les cadres existans dans la cavalerie.

Ruin donne lecture d'une lettre adressée aux envoyés des assemblées primaires de Strasbourg, par le citoyen Scher, secrétaire des sections de cette ville: la lettre, datée du 25 de ce mois, porte ce qui suit: La semaine passée, le sang a coulé à grands flots entre Wissembourg, Lauterbourg & Candel; Candel (le plus grand bourg du département du Bas-Rhin), est tombé au pouvoir des ennemis; les femmes, les enfans & les vieillards ont cherché leur salut dans la fuite; les tigres les ont poursuivies avec acharnement: à coups de sabre, ils ont coupé le sein des malheureuses femmes, ont massacré les enfans, ont crevé les yeux à plusieurs, ont coupé à d'autres les bras & les pieds, & les ont laissés expirer dans leur sang. Ces horreurs ont tellement animé les habitans des campagnes voisines, que tous ont pris les armes qu'ils ont pu trouver: le tocin n'a cessé de sonner; ils ont tué ces brigands & ces scélérats, dont 15 mille ont été détruits. — Le surplus de cette lettre contenant des avis & des observations qui ne doivent pas être publiés, la convention en renvoie l'examen au comité de salut public.

Barrère fait lecture de plusieurs lettres; l'une, datée du quartier-général de l'armée du Nord, le 27 août, porte que nos troupes se sont avancées vers Arleu sans rencontrer l'ennemi; on entendoit le canon du côté d'Orchies: les départemens du Nord & du Pas-de-Calais fourmillent d'agens de Pitt & de Cobourg, de nobles & de prêtres: on a arrêté un quidam qui étoit venu de la Vendée à Orchies, & qui retournoit dans la Vendée; il avoit 6 mille liv. en assignats: Landrecy & Avesnes sont dans les meilleures dispositions. — On écrit de Landrecy, en date du 27, que de tous côtés l'on ne voit qu'hommes & femmes armés de piques & de sabres, qui volent à la vengeance: l'ennemi commet des cruautés inouïes, les villages sont en flammes. — De Dunkerque on écrit, sous la même date, que la nuit a été tranquille; que l'on a reçu un renfort de mille hommes; que l'ennemi a placé des batteries à 900 toises; que l'on s'attend à recevoir, dans le jour, les premières bombes, & que nos batteries flottantes ont tué beaucoup d'hommes de la cavalerie angloise. (La suite à demain).